eCH: Positionnement de la normalisation – entre contrainte et volontariat

Les normes sont-elles appelées à devenir obligatoires à l'avenir? Ou bien le statu quo avec une utilisation sur une base volontaire semble-t-il plus approprié? Non contentes d'occuper une place de choix à l'ordre du jour du Comité directeur d'eCH tout au long de l'année dernière, les questions relatives au futur positionnement de la normalisation ont aussi donné lieu à des discussions intenses lors de l'assemblée générale du 2 mai 2024 à Zurich. La conversation a notamment porté sur la façon d'appréhender les normes internationales.

Le président de l'eCH Peppino Giarritta a souhaité aux 55 membres présents la bienvenue à l'assemblée générale du 2 mai 2024 à Zurich. Une dizaine d'autres étaient devant leur écran pour suivre la diffusion en ligne de l'événement. Dans sa rétrospective de l'année, Giarritta n'a pas manqué de souligner les nombreuses activités dans le domaine de la normalisation et le vif intérêt suscité «par les nouveaux thèmes» tels que l'IA ou le Cloud. Pour la troisième année consécutive, le nombre de documents approuvés est en hausse, preuve que les groupes spécialisés ne relâchent ni leurs efforts ni leur engagement. La communication par les canaux numériques connaît elle aussi une belle évolution en termes de contributions et de followers. Outre les points à l'ordre du jour approuvés sans réserve, l'assemblée a ciblé ses travaux sur le «positionnement de la normalisation». «Une thématique qui nous a également occupés, moi et le Comité directeur, au cours de l'année écoulée», a expliqué Giarritta. La réflexion était axée en grande partie sur l'orientation stratégique et la manière de renforcer encore davantage la normalisation à l'avenir. Giarritta a également tenu à remercier les membres pour la confiance accordée aux instances directrices d'eCH et pour la vigueur de l'engagement dont ont fait preuve tous les membres d'eCH l'année passée.

Normalisation – entre contrainte et volontariat

Dans le cadre d'un échange interactif, l'après-midi a été consacré à l'enjeu du «Positionnement de la normalisation entre contrainte et volontariat». Les présentations de Daniel Markwalder, membre du comité directeur d'eCH, et de Gerhard Langer, directeur adjoint et chef du département principal Organisation et Informatique de la ville de Zurich (OIZ), ont offert des éclairages sur la question, du point de vue des utilisateurs et usagers. Markwalder a comparé les enjeux de la normalisation à la paix mondiale ou au changement climatique: «Tout le monde a beau être pour, les choses ne sont pas si simples quand il s'agit de passer à la mise en œuvre concrète.» Concernant le caractère obligatoire ou volontaire de l'utilisation des normes, différentes pistes ont été évoquées au sein du Comité directeur. «Nous restons convaincus de l'efficacité du principe actuel du bottom-up». Pour lui, les échanges au sein des groupes spécialisés suivant l'approche «Request for comment» fonctionnent. L'important est selon lui de faire en sorte que les groupes spécialisés soient largement représentés, de mobiliser les principaux décideurs et de préserver la neutralité de la normalisation, qui ne doit pas répondre à des intérêts politiques. Si la contrainte ne s'impose nullement, il faut malgré tout «que quelqu'un décide» de certaines choses. L'utilisation serait plus facile si tout le monde s'y prenait de la même manière.

Quelles sont les attentes des utilisateurs en matière de normes? Cette question était au cœur de la présentation de Gerhard Langer. L'OIZ fournit l'infrastructure informatique centralisée aux quelque 30 000 personnes qu'emploie la ville de Zurich. «Ce n'est qu'avec des normes que l'on peut espérer couvrir le spectre extrêmement vaste des applications pour les services, interfaces et utilisateurs les plus divers». Un propos illustré par le tout nouveau développement de l'interface interne à la ville pour l'échange de données à caractère personnel. Une norme élaborée en interne dans les années 80 a atteint sa «End of Life» en 2012. L'innovation fondée sur les normes eCH a grandement simplifié les choses, notamment en termes de maintenance et de développement. Il attend d'eCH que l'association continue à l'avenir à développer des normes «établies et reconnues». Ce sont à ses yeux les critères requis pour permettre leur application. Pour lui, la contrainte ne saurait permettre d'atteindre l'objectif: «En définitive, les normes sont comme nous, elles doivent faire leurs preuves pour convaincre».
Le sujet a ensuite été débattu plus en détail au sein de groupes de travail pour tenter de trouver des solutions.
La réflexion sur le caractère obligatoire, pourtant gage de plus de sécurité en termes de planification, n'a néanmoins débouché sur aucun consensus. Une certaine «pression venue d'en haut» ne serait toutefois pas de refus.

De nouveaux visages au sein du Comité directeur et du Comité d'experts

La composition des comités eCH a connu quelques changements. Nedim Muratbegovic, Chef de section informatique à l'Office fédéral de la statistique (OFS), a été élu au Comité directeur par l'Assemblée, sous les applaudissements. Elias Mayer lui avait succédé à la présidence du CE dès novembre 2023. Trois nouveaux membres viennent d'intégrer l'instance: Martin Stingelin, conseiller de longue date de plusieurs groupes spécialisés d'eCH, Matthieu Overney, architecte TIC auprès du canton de Fribourg, et Elmar Ploskonka de la Chancellerie fédérale. Ils remplacent Manuela Kleeb et Uwe Heck qui ont démissionné. Nous sommes toujours à la recherche d'une personne pour représenter les milieux scientifiques au sein du Comité directeur. Pour le reste, les comités disposent à nouveau d'une «assise large et de qualité», s'est félicité Peppino Giarritta.

Des finances solides pour des investissements supplémentaires

Matthias Glück, membre du comité directeur, a présenté de très satisfaisants comptes 2023 de l'association. L'exercice s'est clôturé sur un déficit de l'ordre de 12'000 CHF, bien inférieur aux 64'000 CHF d'excédent de charges inscrits au budget. Une performance que Glück explique par les projets prévus afin de renforcer la normalisation, auxquels devait être consacrée une partie des considérables fonds propres, mais qui n'ont pas été mis en œuvre dans la mesure prévue. Les charges les plus importantes concernaient notamment le lancement de MS-Teams, la refonte du site Internet eCH et les préparatifs de la nouvelle convention de services avec l'Administration numérique suisse (ANS). Cette dernière a été conclue avec succès pour la période 2024-2027 et assortie d'une enveloppe de 250 000 CHF, avec toutefois quelques ajustements dans le déroulement formel. Pour l'année en cours, le déficit budgétisé par le Comité directeur s'élève à environ 51 000 CHF. Il souhaite continuer à investir une partie du capital propre dans des projets ayant vocation à renforcer la normalisation. Des initiatives visant à optimiser le fonctionnement interne des consultations publiques ainsi qu'à intensifier la coopération avec DigiSanté sont prévues pour 2024.

Discussions autour des normes internationales

Il régnait lors de cette assemblée une agitation extrême, avec des prises de position très diverses de la part des participants. L'approche des normes internationales figurait en bonne place parmi les sujets les plus discutés. Quelle stratégie pour la Suisse? Les adopter ou en développer de nouvelles? Comment garantir la comptabilité des normes eCH avec leurs pendants internationaux? Les différences d'opinions à ce sujet étaient assez marquées. Alors que certains membres ont, sans réserve, pris fait et cause pour les normes internationales, d'autres ont préconisé un examen approfondi de leur qualité. Quant à savoir comment mesurer la qualité d'une norme, le président d'EA, Elias Mayer, a sa petite idée: «Je ne connais certes aucun KPI défini à cet effet, mais dès lors qu'une norme est diffusée et utilisée à grande échelle, on peut certainement considérer qu'elle est bonne.»

eCH conçoit des normes dans le domaine de la cyberadministration. Dans un souci de rendre plus efficace la collaboration entre les autorités, les entreprises et les particuliers. eCH met l'accent sur la coopération entre partenaires privés et publics. Les groupes spécialisés veillent à ce que les normes soient élaborées avec une grande qualité, libres de tout intérêt personnel.

Association eCH
Secrétariat | Räffelstr. 20 | 8045 Zurich
Tél. +41 44 388 74 64 | info@ech.ch | www.ech.ch

eCH E-Government Standards